



## **DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 18 novembre 2025**

Le dix-huit novembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heure quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de Le Château d'Oléron s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. PARENT Michel, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/11/2025

**Présents :** M. PARENT Michel, Mme JOUTEUX Françoise, M. FERREIRA François, Mme HUMBERT Micheline, Mme FEAUCHÉ Catherine, Mme BRECHET Christiane, M. CHARTIER Robert, M. SORLUT Jean-Paul, M. DA SILVA Jean-Yves, Mme VILMOT Christiane, Mme CHANSARD Valérie, M. NADEAU Jean-Luc, Mme HACCOURT Isabelle, M. MICHEAU Philippe, Mme AVRIL Anne, Mme MORANDEAU Patricia, Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée, M. DUCOTE Robert

**Absents avec pouvoir :** M. BÉNITO-GARCIA Richard a donné pouvoir à Mme JOUTEUX Françoise, M. ROUMEGOUS Jim a donné pouvoir Mme BRECHET Christiane, Mme PARENT Vanessa a donné pouvoir à Mme HACCOURT Isabelle, Mme LE DOEUFF Anne-Marie a donné pouvoir à Mme VILMOT Christiane, M. CHARLES Loïc a donné pouvoir Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée

**Absents :** Mme BONNAUDET Martine, M. GAUTIER David, M. PAIN Cyril, M. LOT Rémi

Mme AVRIL Anne a été élue secrétaire de séance.

**En exercice : 27**

**Présents : 18**

**Votants : 23**

### **2025-6-17 - Modification du tableau des effectifs**

Vu le Code de la fonction publique et notamment ses articles L311-1 à L372-2 ;

Vu la délibération n°2025-6-16 portant création de 3 emplois permanents à temps complet ;

Afin de tenir compte de la création et de la modification de ces emplois, Monsieur le Maire propose que soit adopté le tableau des emplois permanents modifié ci-après :

Etant précisé qu'apparaît en vert les recrutements toujours en cours résultant d'anciennes délibérations et en rouge les créations de poste induites par la délibération n°2025-6-16.

**AR Prefecture**

017-211700935-20251118-2025\_6\_17-DE  
Reçu le 20/11/2025

			POSTE OCCUPE	
Grade	Cat	Missions pour information	Statut	Temps de travail
<b>Filière Administrative (service administratif)</b>				
DGS (10 000 à 20 000)	A	Direction Générale	Titulaire	35 h 00
Attaché Principal	A	Direction Générale	Titulaire	35 h 00
Attaché Territorial	A	Responsable administratif CTM	Titulaire	35 h 00
Rédacteur	B	Responsable du service culture/communication	Titulaire	35 h 00
<i>En fonction du recrutement : rédacteur, rédacteur principal de 2ème classe ou rédacteur principal de 1ère classe ou d'adjoint administratif, d'adjoint administratif principal 1ère classe ou d'adjoint administratif principal 2ème classe</i>	B ou C	2 postes : Responsable ressources humaines et Responsable administratif du CTM		35 h 00
Adjoint Adm Pal 1ère classe	C	Urbanisme Comptabilité Ressources Humaines Etat Civil - Accueil Secrétariat - Recettes	Titulaire	35 h 00
Adjoint Adm Pal 2ème classe	C	Accueil - Urbanisme	Titulaire	35 h 00
Adjoint administratif		Responsable service scolaire Election - CCAS - secrétariat service culture	Titulaire Contractuel	35 h 00
Création d'un poste d'adjoint administratif	C	Election - CCAS - secrétariat service culture		35h00

**AR Prefecture**

017-211700935-20251118-2025\_6\_17-DE  
Reçu le 20/11/2025

<b>Filière Technique (services technique et école)</b>					
<b>Technicien Principal 2ème classe</b>	B	Responsable sécurité et gestion projet	Titulaire	35 h 00	
<b>Agent de Maîtrise Principal</b>	C	Responsable des services techniques	Titulaire	35 h 00	
<b>Agent de Maîtrise</b>	C	Service scolaire	Titulaire	35 h 00	
<i>En fonction du recrutement : adjoint technique, adjoint technique principal 2ème classe ou adjoint technique principal 1ère classe ou agent de Maîtrise ou agent de Maîtrise principal</i>	C	1 poste de jardinier spécialisé		35 h 00	
<i>En fonction du recrutement : adjoint technique, adjoint technique principal 2ème classe ou adjoint technique principal 1ère classe</i>	C	Service technique		35 h 00	
<i>En fonction du recrutement : adjoint technique, adjoint technique principal 2ème classe ou adjoint technique principal 1ère classe (6 postes à pourvoir)</i>	C	Service technique. 4 postes d'agent polyvalents en charge des espaces verts, 1 poste pour l'entretien du centre bourg		35 h 00	
<b>Adjoint Tech pal 1ère classe</b>	C	Service scolaire	Titulaire	35 h 00	
		Service technique	Titulaire	35 h 00	
		Service technique	Titulaire	35 h 00	
		Service scolaire	Titulaire	35 h 00	
		Service scolaire	Titulaire	35 h 00	
		Service Arsenal	Titulaire	35 h 00	
<b>Adjoint Tech pal 2ème classe</b>	C	Service technique	Titulaire	17 h 50	
		Service technique	Titulaire	35 h 00	
		Service technique	Titulaire	35 h 00	
		Service technique	Titulaire	35 h 00	
		Service scolaire	Titulaire	35 h 00	
		Service scolaire	Titulaire	31h30	
<b>Adjoint technique</b>	C	Service technique	Titulaire	35 h 00	
		ASVP	Titulaire	35 h 00	
		Service scolaire	Titulaire	35 h 00	
		Service scolaire	Titulaire	35 h 00	
		Service technique	Titulaire	35 h 00	
		Service scolaire	Titulaire Ircante	25 h 00	
		Service technique	Titulaire	35h 00	
		Service scolaire	Contractuel	35 h 00	
		Service technique	Contractuel	35 h 00	
		Service technique	Contractuel	35 h 00	
		Service scolaire	Contractuel	26 h 00	
		Service technique	Contractuel	35 h 00	
		Service technique	Contractuel	35 h 00	
		Service technique	Contractuel	35 h 00	
<b>Service technique, 3 postes d'agent polyvalents à compter du 1er janvier 2026</b>				35 h 00	
<b>Filière Médico-sociale (école maternelle)</b>					
ATSEM principal de 1ère classe	C	Service scolaire	Titulaire	35h00	
ATSEM principal de 2ème classe	C	Service scolaire	Titulaire	35h00	
<b>Filière Police</b>					
Brigadier Chef Principal	C		Titulaire	35 h 00	
<b>STRUCTURE TOURISTIQUE</b>					
Responsable du camping et du mini golf			CDI	35h00	
Gardien du camping et agent d'entretien			CDI	35h00	
Agent d'accueil du camping			CDI	35h00	

Après en avoir délibéré, avec 21 voix POUR, 2 ABSTENTIONS (Mme MONTUS-PESSENTI Marie-Josée, M. DUCOTE Robert), le conseil municipal :

- DECIDE de la création de 3 emplois permanents à temps complet d'adjoint technique territorial et ce à compter du 1er janvier 2026 ;
- DIT que les crédits seront inscrits au chapitre 012 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes démarches et signer toutes pièces liées à la présente délibération.
- APPROUVE le tableau des emplois permanents modifié comme ci-dessus ;
- PRÉCISE que les crédits seront inscrits au chapitre 012 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes démarches et signer toutes pièces liées à la présente délibération.

Fait le 19 novembre 2025

*Pour extrait conforme*

La secrétaire de séance

Anne Avril

Acte rendu exécutoire

Après télétransmission en S/Prefecture

Le

29 NOV. 2025  
Et publication pendant 2 mois à compter  
de ce jour aux lieux habituels d'affichage  
ou notification

Le

20 NOV. 2025  
Le Maire, Michel PARENT

Le Maire,  
Michel PARENT

